Directeur(trice) des affaires médicales (et de la recherche) (DAM)

Fiche métier en cours
Définir et piloter la mise en œuvre de la politique médicale et de gestion des ressources humaines médicales dans le cadre de la stratégie de l'établissement.
(Définition provisoire)

MANAGEMENT, GESTION ET AIDE À LA DÉCISION
MANAGEMENT STRATÉGIQUE

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM
Niveau 7 (Master)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS
45C65

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Conseil aux décideurs concernant les choix, les projets, les activités du domaine d'activité
- Contrôle de l'application des règles, procédures, normes et standards, dans son domaine d'activité
- Coordination avec le Président de la Commission Médicale d'Etablissement (CME) du dispositif de permanence des soins de l'établissement
- Coordination des interlocuteurs internes et externes sur le territoire de santé (établissements de santé, libéraux, réseaux, associations)
- Elaboration, mise en oeuvre et évaluation d'un projet social pour les personnels médicaux
- Elaboration, mise en oeuvre et évaluation d'une politique de GPEC, d'attractivité et de fidélisation
- Établissement/actualisation, organisation et mise en oeuvre de processus, procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine d'activité
- Établissement et suivi de budget(s) relatif(s) à son domaine d'activité
- Gestion administrative relative au domaine d'activité
- Gestion des contentieux, dans son domaine d'activité
- Préparation des séances de la Commissions Médicale d'Etablissement (CME) avec son président et participation aux séances
- Production et exploitation de statistiques relevant de son domaine d'activité
- Suivi de la mise en oeuvre opérationnelle du projet médical de l'établissement

SAVOIR-FAIRE

- Accompagner la mise en oeuvre du projet médical d'établissement

- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Argumenter et convaincre avec un ou plusieurs interlocuteurs (interne et externe)
- Concevoir, piloter et évaluer un projet/un processus relevant de son domaine de compétence
- Concevoir, rédiger et mettre en forme une communication orale et/ou écrite
- Conduire et animer des réunions
- Définir, conduire et évaluer la politique relative à son domaine de compétence
- Établir/évaluer/optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Gérer ses émotions, son stress
- Mettre en place et exploiter de façon optimale un système d'information relatif à son domaine de compétence
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- S'exprimer en public

CONNAISSANCES REQUISES

- Communication écrite
- Communication orale
- Conduite de projet
- Droit hospitalier
- Gestion administrative, économique et financière
- Management
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement
- Statut des personnels médicaux
- Stratégie et organisation/conduite du changement

FORMATION

STATUT ET ACCÈS

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Spécificité

- Directeur(e) des affaires médicales et de la recherche

Diplômes préconisés

- Formation EHESP

Relations professionnelles

- Les membres de l'équipe de direction
- Le Président de la CME, les médecins et leurs représentants
- Les membres du Conseil d'Administration
- Les cadres

AUTRES APPELLATIONS COURANTES

- Directeur(e) des ressources médicales
- Directeur(e) de la politique médicale

MOBILITÉ

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
http://metiers.anfh.fr/45C65